

## Le personnel enseignant franco-ontarien vote à 97 % pour un mandat de grève

**OTTAWA, le 20 décembre 2019** – Les membres du personnel enseignant régulier et suppléant de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) se sont prononcés à 97 % en faveur d'un mandat de grève. L'AEFO a organisé ce vote après de nombreuses semaines de discussions infructueuses avec le gouvernement et le Conseil des associations d'employeurs (CAE), qui représente les 12 conseils scolaires de langue française.

« Ce vote retentissant en faveur du oui démontre hors de tout doute que les enseignantes et enseignants franco-ontariens ont l'intention de repousser les offensives du gouvernement conservateur et celles du CAE, qui, entre autres, s'attaquent à leurs acquis et cherchent à leur retirer des droits », a déclaré Rémi Sabourin, président de l'AEFO. « Ce résultat de 97 % nous place dans une position de force à la table de négociation pour défendre les droits et les conditions de travail de nos membres. »

Selon l'AEFO, les points d'achoppement de la négociation sont multiples et concernent non seulement les conditions de travail et les droits des enseignantes et des enseignants, mais aussi l'entêtement du gouvernement à vouloir imposer des exigences qui auraient des conséquences désastreuses pour l'apprentissage des élèves du système francophone.

« Nous ne luttons pas seulement pour nos droits, nous avons aussi des revendications qui touchent directement l'apprentissage des élèves », a ajouté M. Sabourin.

L'obligation de devoir suivre deux cours en ligne pour l'obtention du diplôme d'études secondaires ainsi que l'augmentation du nombre d'élèves par classe — qui entraîne inévitablement la réduction du nombre d'enseignantes et d'enseignants — sont deux obstacles importants pour conclure un accord.

« Il est clair que pour le gouvernement, c'est une question d'argent, » a affirmé Rémi Sabourin. « Mais réduire le choix des cours offerts à nos élèves, les forcer à suivre des cours en ligne et supprimer des postes n'est vraiment pas la solution. Le gouvernement et, à notre grande consternation, le CAE semblent se désintéresser des répercussions que cela aurait sur l'apprentissage des élèves. Nos membres, nos élèves, notre système d'éducation méritent mieux que cela. »

L'AEFO tient à remercier ses membres de ce vote de confiance, qui lui donne le droit d'utiliser la grève comme moyen de pression. Un syndicat, selon la *Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires*, doit informer le gouvernement et les conseils scolaires au moins cinq jours civils avant de recourir à des mesures de grève. Le mandat de grève ne signale pas non plus l'arrêt des pourparlers. Des rencontres entre l'AEFO, le gouvernement et le CAE sont prévues pour janvier 2020.

*L'AEFO compte environ 12 000 membres et représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario, tant catholiques que publiques, en plus du personnel professionnel et de soutien œuvrant dans différents lieux de travail francophones.*

- 30 -

### Questions :

Marilyne Guèvremont, Cadre – service des communications  
[mguevremont@aefo.on.ca](mailto:mguevremont@aefo.on.ca), 613-850-6410